

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Corps :</b>	Professeur des universités
<b>Article :</b>	46-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	11-Etudes anglophones
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Civilisation américaine
<b>Job profile :</b>	Full professorship in American Civilization for a position in the Faculty of Modern Languages Department of Anglophone Studies.Expected specialization in: North American Studies, Visual Arts Studies, Cultural History. The position's obligations include teaching, research, and administrative service.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Arts Visual arts Cultural studies American studies History Other
<b>Implantation du poste :</b>	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
<b>Localisation :</b>	PESSAC
<b>Code postal de la localisation :</b>	33607
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	DOMAINE UNIVERSITAIRE  33607 - PESSAC
<b>Contact administratif :</b>	MADAME MARIE BARBOSA
<b>N° de téléphone :</b>	GESTIONNAIRE RH
<b>N° de Fax :</b>	0557124417
<b>Email :</b>	0557122117 rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
<b>Date de saisie :</b>	15/02/2022
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	15/02/2022
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2022
<b>Date de publication :</b>	22/02/2022
<b>Publication autorisée :</b>	OUI
<b>Mots-clés :</b>	
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
<b>Référence UFR :</b>	DEPARTEMENT DES ETUDES DES MONDES ANGLOPHONES
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA4196 (200715436C) - UR 4196 CULTURES ET LITTERATURES DES MONDES ANGLOPHONES
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

## CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2022

### POSTE N°11PR0343

<b>Nature de l'emploi</b>	Professeur-e des universités
<b>Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)</b>	46.1
<b>Spécificité du poste</b>	Civilisation américaine
<b>Section CNU</b>	11
<b>Localisation</b>	Université Bordeaux Montaigne, 33607 Pessac UFR Langues et Civilisations – département des études des mondes anglophones
<b>Etat du poste</b>	Vacant
<b>Date de prise de fonctions</b>	01/09/2022
<b>Résumé du poste en anglais</b>	Full professorship in American Civilization for a position in the Faculty of Modern Languages' Department of Anglophone Studies. Expected specialization in: North American Studies, Visual Arts Studies, Cultural History. The position's obligations include teaching, research, and administrative service.
<b>Euraxess research fields</b>	Arts: Visual Arts. Cultural Studies: American Studies. History: Other (Cultural History).
<b>Enseignement</b>	Le/la titulaire du poste sera amené(e) à dispenser des enseignements de civilisation américaine de niveau Licence (filiales LCE et/ou LEA), Master et agrégation d'anglais, ainsi qu'à encadrer des masters et doctorats.

<p><b>Recherche</b></p>	<p>L'enseignant.e chercheur.euse recruté.e sera rattaché.e à l'UR 4196 CLIMAS [Cultures et Littératures des Mondes AnglophoneS], équipe dédiée à l'étude pluridisciplinaire (littérature, civilisation, linguistique) des mondes anglophones.</p> <p>La spécialisation recherchée est celle de l'histoire culturelle dans l'aire nord-américaine aux XXe et XXIe siècles, particulièrement en relation avec les arts visuels. Les thématiques de recherche à privilégier porteront sur les problématiques de la transmédialité, l'adaptation et la remédiation (au sens de Bolter et Grusin). Il sera attendu des compétences en outils numériques, applicables à la fois à la pédagogie et aux questions de recherche. Des ouvertures sur la didactique des langues, des transversalités en arts, lettres, langues et sciences humaines, déjà pratiquées ou envisagées, pourront constituer des éléments de valorisation de la candidature. L'enseignant.e chercheur.euse recruté.e devra être à même de se charger de l'organisation de manifestations scientifiques et de montages de projets (région, ANR, Europe, etc.).</p> <p>Le/la professeur(e) sera intégré(e) à CLIMAS en tant que spécialiste de civilisation américaine (Amérique du nord). Il/elle y trouvera le soutien nécessaire pour élaborer des projets de recherche personnels et collectifs (organisation de journées d'étude et de colloques par exemple), en lien notamment avec le master Etudes anglophones et le master MEEF. On attendra aussi de lui/d'elle, qu'il/elle s'associe à des coopérations scientifiques déjà existantes et en initie de nouvelles, aussi bien sur le site bordelais qu'au niveau national et international.</p> <p>Il/elle sera également appelé(e) à s'impliquer activement dans un ou plusieurs des programmes transversaux pluridisciplinaires de l'unité de recherche CLIMAS : « Dimensions pragmatiques de la transmission », « Intermédialité, mémoires et communautés », « Puissances du mode mineur ».</p>
<p><b>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</b></p>	<p>Le/la professeur(e) recruté(e) sera amené(e) à assumer, en fonction des besoins et de ses propres intérêts, différentes responsabilités administratives et pédagogiques au sein du département des mondes anglophones.</p>
<p><b>Contact/informations</b></p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>Madame la Directrice de l'UFR Langues et Civilisations : Ana STULIC &lt;Ana.Stulic@u-bordeaux-montaigne.fr&gt; Tél : 05 57 12 62 70</p>

**Rappel des missions  
générales liées au  
statut des  
enseignant(e)s –  
chercheur(e)s**

*Art 2 et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.*

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub> Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

**Préconisations  
recherche**

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.e.s et masters.

En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu de futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.